

■ **ALPES-MARITIMES** LA ZAC NICE-MÉRIDIA VA ÊTRE LANCÉE

Un technopôle dans la ville

➤ La ville a chargé le groupe Semazur-SAEM Saca de mettre au point les dossiers de création et de réalisation de la ZAC Nice-Méridia, le futur technopôle urbain de la capitale azurée, dans la plaine du Var. Loi SRU (solidarité et renouvellement urbains) oblige, la procédure retenue est une ZAC dont le règlement est assis sur le plan d'occupation des sols (POS), auquel se substituera le futur plan local d'urbanisme (PLU). L'objectif, à partir des études d'urbanisme (cabinet DEG) et de positionnement économique (Inno TSD Consultants) achevées en juillet dernier, est ambitieux: 150 000 à 180 000 m² de locaux sont à créer sur 18 ha. Les acquisitions foncières avec déclaration d'utilité publique (DUP) se poursuivent actuellement.

Les nouveaux bâtiments permettront d'accueillir des entreprises liées au multimédia et aux technologies de la communication – le cœur de cible choisi –, des activités de formation et de recherche, mais aussi des services et de l'habitat afin d'assurer une certaine mixité urbaine à cette zone.

Le site désenclavé

Sans attendre le démarrage effectif de l'opération – la commercialisation est prévue en 2003-2004 –, la ville va réaliser le désenclavement du site fin 2002. Le boulevard Paul-Montel sera ainsi prolongé par une voie de 40 m de large entre les tronçons déjà réalisés (au sud de la digue des Français et au nord de l'avenue du Docteur-Victor-Robini), future colonne vertébrale de la desserte «interne» de la plaine du Var. ■

■ **SOPHIA-ANTIPOLIS** ZONE DU FONT-DE-L'ORME

Le chalet high-tech de Dan Costa Foru



La toiture du bâtiment est réalisée en Inox collé sur des panneaux traditionnels.

➤ En transférant les locaux de son agence (10 personnes) de Mandelieu, à Sophia-Antipolis, dans la zone en plein développement du Font-de-l'Orme où il conduit plusieurs programmes de bureaux, l'architecte azuréen Dan Costa Foru concrétise une démarche peu banale: avec un bâtiment de 200 m² au sol, construit «en propre», il est le

plus petit propriétaire du technopôle agréé par la SEM; le parti architectural et fonctionnel de ces locaux est celui d'un chalet high-tech... «J'ai opté pour cette forme car elle est un compromis entre une architecture originale et une surface limitée», dit-il. La réalisation de ce chalet est un jeu de multiples matériaux, chaleureux ou contem-

porains: charpente traditionnelle en bois, Sipporex brut et VEC en façade, pavés de verre sablés ou teintés à l'intérieur, faux plancher démontable. La toiture, en Inox collé sur des panneaux traditionnels, qui donne un effet miroir au bâtiment, est une première; elle a été conçue par un ingénieur du monde du nautisme, Franck Ratti. ■

■ **LANGUEDOC-ROUSSILLON** LA PROFESSION VEUT ACCOMPAGNER LES TRANSMISSIONS D'ENTREPRISE

La FRB lance l'opération Transmibat

➤ La fédération régionale du bâtiment (FRB) engage une opération d'accompagnement des transmissions d'entreprises, baptisée Transmibat. La démarche se fonde sur un constat: plus de la moitié des patrons du BTP de la région ont plus de 53 ans. Dans les dix ans, 400 à 500 PME de plus de dix salariés devront donc changer de mains. Or l'expérience montre qu'un dépôt de bilan sur dix a pour origine une transmission mal préparée. «On ne transmet pas une entreprise comme un relais dans un quatre fois cent mètres», explique Robert Fongaro, président de la FRB. L'organisation patronale a accompagné deux transmissions d'entreprises ces dernières années. Elle a tiré de

cette expérience plusieurs enseignements. Premièrement: l'accompagnement de la transmission exige du doigté. «La transmission ne met pas seulement en jeu des problèmes juridiques, financiers ou patrimoniaux, observe Alex Conil, secrétaire général de la FRB. Le facteur psychologique est très important.» Deuxième constat: le BTP attire peu de repreneurs. «Cela nous conduit à penser que la transmission doit être préparée le plus en amont possible», indique Alex Conil. Forte de son expérience, la FRB a bâti une méthode, financée avec l'aide de l'Etat et de la région, qui devrait mobiliser 330 000 euros dans les deux à trois ans. La FRB a lancé un appel à candidatures auprès de

1 200 PME régionales en vue de constituer d'ici à la fin de l'année un vivier d'une trentaine d'entreprises ayant un projet de transmission. Elle s'apprête parallèlement à recruter une vingtaine de repreneurs potentiels. La deuxième phase, qui s'engagera début 2002, porte sur la formation des repreneurs. La troisième consistera à organiser les mises en relation entre les uns et les autres. La FRB accompagnera les deux parties à chaque étape du processus. «Mais sans jamais nous immiscer dans la vie de l'entreprise», précise Alex Conil. Les premières cessions pourraient intervenir à partir de 2003. La FRB espère pouvoir accompagner, chaque année, une dizaine de transmissions. J. L. ■

MONTPELLIER

Le doublement de l'autoroute A9 bientôt à l'instruction mixte

Jean-Claude Gayssot, ministre des Transports, venu à Montpellier inaugurer la rénovation de la gare SNCF, a annoncé qu'il soumettrait le projet de contournement autoroutier sud de Montpellier à l'instruction mixte au premier trimestre 2002, «afin de coordonner les procédures avec le contournement ferroviaire». Cette consultation interministérielle précédera l'enquête publique qui pourrait être lancée en milieu d'année. Le doublement de l'autoroute A9 devrait être confié à Autoroutes du sud de la France (ASF), dans le cadre d'un avenant au traité de concession. La mise en chantier est envisagée pour 2004. Les travaux devraient durer trois ans.

LA GRANDE-MOTTE

Un colloque pour repenser l'avenir des stations du Languedoc-Roussillon

L'APCS, une association de copropriétaires de La Grande-Motte, organisera, le 11 janvier, le colloque «Bleu Littoral», consacré à l'avenir des villes balnéaires de la région. En partenariat avec la mairie de La Grande-Motte et avec l'appui de la mission «littoral Languedoc-Roussillon», ce colloque veut amorcer une réflexion collective sur le nécessaire renouvellement des stations littorales. Elle ciblera en particulier l'exemple de La Grande-Motte. L'APCS a engagé dans cette ville une démarche visant à requalifier l'immobilier de loisir («Le Moniteur» du 24 août 2001, p. 26). Une étude de simulation de requalification portant sur trois résidences tests sera réalisée d'ici là.